



MICROFICHE N°

08384

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

المركز القومي
للسويق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE STN

STRATEGIE DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU EN TUNISIE

Communication à l'occasion du VIIème congrès de
l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau (U.A.D.E)
sur le thème "Gestion des Ressources en eau" organisé
à DAKAR du 31Janvier au 4 Fevrier 1994

Rapporteur
Mme ABID Madiha

TUNIS,
AVRIL, 1993

I. INTRODUCTION

Située aux confins du Sahara tout en étant largement ouverte sur la Méditerranée, la Tunisie demeure un pays à climat semi-aride caractérisé par la rareté de ses ressources en eau et par leur irrégularité dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi que la moyenne pluviométrique varie de 600 mm au Nord à 50 mm au Sud, et que le déficit pluviométrique peut atteindre 50% par rapport à la moyenne (années de sécheresse 1987 - 88 et 89).

Aussi sur les 13 Milliards de m³ précipitations moyennes annuelles le potentiel global de nos ressources en eau naturelles identifiées n'excède pas les 4,4 Milliards de m³/an en moyenne se ventilant entre :

- 2,630 Milliards de m³/an pour les eaux de surface
- 1,725 Milliards de m³/an pour les eaux souterraines se ventilant entre nappe phréatique 586 Mm³ et nappes profonde 1139 Mm³. (Tableau 1)

L'eau est une source limitée, limitante pour le développement économique, de qualité souvent médiocre par une concentration en sel élevée, vulnérable à la pollution par un développement industriel incohérent, parfois non renouvelable par une surexploitation intensive des nappes, dévastatrice pendant les grandes crues.

L'eau est un facteur essentiel pour le processus de développement économique qui se trouve confronté à une croissance démographique rapide (le taux de croissance démographique en Tunisie est de 3% environ) et un développement industriel soutenu ; créant ainsi une croissance de la demande en eau pour satisfaire les besoins en eau potable, agricole, industrielle et touristique... Face à cette situation la maîtrise des ressources en eaux naturelles et leur gestion du point de vue quantité et qualité en vue de garantir la sécurité des approvisionnements, la sauvegarde de l'environnement et la protection contre les inondations devient

une priorité pour que le développement reste durable. Cette gestion rationnelle est assurée par la mise en place de stratégie fondée sur des plans directeurs d'utilisation des eaux régionales.

Ces plans directeurs ont pour objectif le fonctionnement d'ouvrages hydrauliques permettant d'assurer la maîtrise et la mobilisation des ressources en eau afin de satisfaire aux mieux les besoins à usages multiples.

Par ailleurs une stratégie de développement hydraulique est mise au point pour cette décennie (1990 - 2000) et ayant pour objectif la mobilisation de la totalité des ressources en eau actuellement identifiées pour subvenir aux besoins en eau sans cesse croissants.

Pendant la prochaine décennie 2000 - 2010 un déséquilibre structuel entre la demande en eau et les ressources en eau disponibles, occasionné par l'accroissement démographique joint à l'élevation du niveau de vie ; et par le développement économique ; risque de se manifester. La stratégie 2000 - 2010 a pour action primordiale une gestion économe dans l'utilisation des ressources en eau naturelles et la valorisation des eaux de qualité marginale par le développement des ressources hydrauliques non conventionnelles.

II. MOBILISATION PLANIFIÉE DES RESSOURCES EN EAU

II.1. Planification régionale

La mobilisation des ressources en eau naturelle et leur utilisation s'effectue sur la base de plan directeur afin de satisfaire les différents besoins en eau compte tenu de leur évolution dans le temps et dans l'espace.

Ces plans directeurs s'appuient sur une évaluation dynamique des ressources en eau en analysant leurs caractéristiques hydrologiques.

Ceci permet de définir les moyens techniques de mobilisation spécifiques pour chaque grande région naturelle du pays qui en compte trois. (figure 1 carte des isohyètes).

1ère région : Tunisie du Nord : située au Nord de la Dorsale (Prolongation des chaînes de l'ATLAS Maghrebien) et limitée par l'isohyète 400 mm.

2ème région : Tunisie du Centre : située au Sud de la Dorsale et limitée par les isohyètes 400 et 200 mm.

Une 3ème Région : plus au Sud de type nettement saharien recevant moins de 200 m en moyenne par an.

Région du Nord : Tableaux 2 et 3. Elle est caractérisée par :

- La prédominance des ressources en eau de surface : 2120 Km³/an ce qui représente 51% du potentiel en eau de surface de la Tunisie (2630Mm³/an).
- L'étendue des terres agricoles
- La grande concentration humaine, industrielle et touristique (50% de la population).

La mobilisation est assurée par des grands barrages et barrages collinaires qui sont des barrages de stockage et de régularisation avec des fois des interconnections entre barrages et des transferts d'eau vers d'autres régions (zone cotière).

Ces aménagements permettent d'optimiser la quantité et la qualité d'eau mobilisée en évitant les déversées et en améliorant la qualité d'eau par mélange des eaux chargées en sel et des eaux douces pour assurer une qualité d'eau valable pour les différents usagers.

REGION DU CENTRE

La région du Centre Tunisien est caractérisée par :

- Une plus grande variabilité de l'écoulement avec des crues dévastatrices.
- Un potentiel des eaux de surface limité (370 Mm³/an) soit 14% du total
- Une plus forte évaporation
- Un transport solide plus important
- Des ressources souterraines importantes 27% du total qui constituent un facteur déterminant de développement de l'économie du Centre Tunisien et qui sont exposées à une surexploitation effrénée (461 Mm³/an dont 267 Mm³ de nappes profondes).

La mobilisation dans le Centre Tunisien est concue de deux points de vue

- Comme une protection des infrastructures contre les inondations.
- Mais aussi comme une bonne maîtrise d'une ressource qui se fait rare et limitée.

Les ouvrages de mobilisation ont une fonction fondamentale qui consiste à recharger les nappes. Les eaux mobilisées sont ainsi mieux valorisées en assosiant : Barrage de régularisation et de recharge, barrage de dérivation et d'épandage et enfin forage d'exploitation des nappes.

REGION DU SUD

Le potentiel de ses ressources en eau est constitué essentiellement des eaux des nappes profondes 724 Mm³/an (67% Mm³/an pour les nappes phréatiques) de qualité médiocre en général (eau chargée en sel) (46% du potentiel).

La mobilisation est assurée au moyen de forages pour créer ou sauvegarder des oasis et développer l'industrie et le tourisme.

Ainsi se basant sur les caractéristiques physiques, climatiques, hydrologiques et socio-économique de ces trois régions, trois plans directeurs régionaux de mobilisation et d'utilisation des ressources sont mis en œuvre, confrontant les ressources et les besoins afin de prévenir les pénuries et de mettre en fonctionnement des ouvrages hydrauliques au moment opportun.

II.2. Mobilisation des ressources en eau

Malgré les efforts consentis pour la mobilisation et l'utilisation des eaux suivant les plans directeurs, les ressources mobilisées ont atteint 62% du potentiel du pays (4.355 Milliards da m³). Ce niveau de mobilisation varie de 49% pour les eaux de surface à 82% pour les eaux souterraines.

Les ressources de surface mobilisées actuellement se ventileront comme suit :

a. Selon les types d'aménagement
(Tableau 7)

• 17 grandes barrages	1242 Mm ³
(15 au Nord et 3 au Centre)	
• 24 barrages collinaires au Nord	17,66 Mm ³
dont 1 au Centre	
• 50 lacs collinaires (35 au Nord)	2,85 Mm ³
• 25 seuils d'épandages (Centre)	23,0 Mm ³

	1285,5 Mm ³

b. Selon les régions :

- Au nord : La mobilisation est assurée actuellement par :

- 14 grands barrages	1076 Mm ³
- 23 barrages collinaires	15,66 Mm ³
- 35 lacs collinaires	1,9 Mm ³

	1094. Mm ³

• Au Centre :

- 3 barrages	166,0 Mm ³
- 1 Barrage collinaire	2,0 Mm ³
- 15 Lacs collinaires	1,0 Mm ³
- 25 seuils d'épandage	23,0 Mm ³

	191,0 Mm ³

Le volume disponible serait alors de 1345 Mm³/an dont 814 sont plus économiquement mobilisables par les barrages et barrages collinaires.

Les ressources souterraines mobilisées actuellement (1414 Mm³/an) se partagent comme suit (Tableau 5) :

- 563 Mm³/an pour les nappes phréatiques qui sont exploitées donc à 96% par 90.000 puits de surface.
- 851 Mm³/an pour les nappes profondes qui sont exploitées à 75% par 1800 forages.

Les disponibilités sont de 288 Mm³ pour les nappes profondes et 23 Mm³ pour les nappes phréatiques. (Tableau 2 et 3)

II.3. Utilisation des eaux mobilisées

Les eaux mobilisées sont destinées à :

- L'irrigation de 300.000 ha actuellement	1384 Mm ³ - 93%
- L'alimentation en eau potable,	
industrielle et touristique	276 Mm ³ - 17%

	1660 Mm ³

Les eaux mobilisées (2699 Mm³) sont exploitées à 62% (1660 Mm³).

II.4. Stratégie 1990 - 2000

La stratégie de développement au cours de cette décennie (1990 - 2000) des ressources en eau a pour premier objectif de mobiliser la totalité des ressources en eau du pays actuellement.

identifiées de manière à répondre à 100% au besoin en eau potable ainsi qu'à la demande des secteurs agricoles, industrielles et touristiques ceci par l'achèvement de la réalisation des ouvrages de mobilisation des plans directeurs régionaux. Ainsi, il est prévu :

- La réalisation de 21 grands barrages mobilisant 739 Mm³ portant le volume mobilisé à 1981 Mm³/an soit 94% des ressources techniquement mobilisables par les grands barrages et barrages collinaires.
- La réalisation de 200 barrages collinaires mobilisant 100 Mm³ qui portera à 100% mobilisation des ressources de surface techniquement mobilisable par ces types d'ouvrages (2100 Mm³/an).
- La réalisation de 1000 lacs collinaires dans le Nord et le Centre pour mobiliser 50 Mm³/an.
- La construction de 2000 ouvrages d'épandage au Centre et au Sud pour récupérer 47 Mm³/an.
- La construction de 2000 ouvrages de recharge dans les zones où les nappes sont surexploitées.
- La réalisation de travaux de conservation des eaux et des sols permettant de diminuer les déperditions des quelques 430 Mm³/an de ressources encore disponibles.
- La réalisation de 610 forages nouveaux
- La réalisation de 500 forages de remplacement (tableau 6)

III. PROGRAMME NATIONAL D'ECONOMIE D'EAU

Pendant les prochaines décennies le fait dominant qui se manifestera avec beaucoup d'acuité est le déséquilibre structuel entre la demande en eau sans cesse croissante (compte tenu du développement à la fois démographique et socio-économique du pays) et les ressources en eau naturelles disponibles.

Face à cette situation l'économie dans l'utilisation des ressources en eau constitue l'action primordial de la stratégie future pour reculer l'échéance de la pénurie structurelle et le recours inéluctable aux ressources non conventionnelles comme les eaux usées épurées et les eaux saumâtres.

Le Ministère de l'Agriculture est entrain d'élaborer une étude intitulée "Économie d'eau 2000" qui a comme objectif fondamental : la proposition des stratégies alternatives valables pour couvrir les différents besoins en eau au niveau national jusqu'à l'horizon 2010.

Une stratégie valable de gestion des eaux est définie comme étant un plan de mesures de gestion d'eau se succédant dans le temps destinés à couvrir les besoins du point de vue quantité et qualité.

Afin de pouvoir élaborer un tel plan de mesures, il a été procédé à la constitution des données de base suivantes :

- Les ressources en eau de surface et souterraines
- Les caractéristiques des ouvrages hydrauliques existants et projetés.
- Les caractéristiques hydrogéologiques des aquifères
- Les besoins mensuels enregistrés et planifiés par usage et par zone.

En plus de ces données numériques, les informations géographiques pertinentes pour la planification et provenant du matériel cartographique existant ont été numérisées à l'aide d'un programme permettant l'élaboration d'un système d'information géographique.

Sur la base de ces données numériques et du fichier d'information géographique 6480 bilans ressources - besoins en eau nationaux ont été effectués et ce :

- au niveau des 189 délégations et des 41 unités hydrologiques
- pour les années 1991, 1995, 2000, 2005 et 2010.
- pour une année sèche, médiane et humide.
- pour un niveau de remplissage des réservoirs au début de l'année de gestion nul et de 50%
- sous considération de la qualité des eaux (salinité)

Les résultats des bilans ont fait l'objet d'une analyse statistique.

Le bilan retenu pour la définition des mesures de gestion d'eau est celui dont le résultat a une probabilité empirique d'être dépassé 97,5% (c.-à-d. d'avoir un bilan plus favorable) cela signifie en d'autres termes que la probabilité d'avoir jusqu'en l'an 2010 un cas de charge occasionnant un déficit plus grand encore que celui du cas de charge retenu pour la planification est inférieur à 2,5%. Il s'agit du cas de charge codé S100 SE 10/juillet qui correspond aux conditions suivantes au niveau des délégations :

- SI.. développement des besoins selon un scenario moyen
- CO.. niveau initial de remplissage des grands barrages au début de l'année de gestion nul.
- SE.. année sèche
- 10.. situation au cours de l'année 2010.
- Juillet : bilan pour le mois de Juillet.

Pour chaque bilan on a supposé chaque ressource pouvant être utilisée :

- indépendamment de sa qualité
- avec une teneur en sel inférieure à 2,5 g/l
- avec une teneur en sel inférieure à 1,5 g/l

Ces mesures de gestion d'eau qui vont être définies selon ce bilan permettront de contrôler les problèmes de pénuries et de déficits dans la couverture des besoins. De telles mesures portent en général sur :

- l'amélioration de l'exploitation des retenues d'eau existantes et des aquifères ce qui conduit à une meilleure gestion des ressources.
- L'augmentation de la capacité de réservoir existants, par suite de l'envasement, par la surélévation des barrages et la construction de nouvelles retenues.
- traitement des eaux usées pour la couverture des besoins en eau spécifiques (agricoles).
- dessalement des eaux saumâtres pour l'approvisionnement en eau potable.
- réhabilitation du réseau de distribution urbain et agricole existants pour réduire les pertes estimées entre 30% et 40% avec instauration des systèmes de détection et de contrôle de fuite et l'amélioration des caractéristiques des accessoires sanitaires (robinetterie et autres).
- campagnes d'informations visant à sensibiliser l'opinion publique en ce qui concerne la consommation d'eau particulièrement dans le tourisme, l'industrie et les périmètres irrigués : technique d'irrigation économique en eau.

- révision de la tarification des eaux en vue d'inciter la population à une consommation d'eau rationnelle (exemple évolution progressive des prix de l'eau vers le coût réel).
- protection de la qualité des ressources en eau contre les risques de pollution naturelles et provoquées.

Le rapport final de l'étude "Economie d'eau 2000" est en cours d'élaboration et comprendra la description des mesures définies compte tenu des critères économiques et écologiques ; l'ordre de priorité de ces mesures ainsi que leur calendrier de réalisation. Toutes les mesures appropriées seront regroupées dans un catalogue et une matrice de mesures est construite par délégation. Un tel calendrier est défini comme étant la stratégie nationale de gestion d'eau pour la décennie 2000 - 2010.

IV. CONCLUSION

L'eau est un facteur essentiel de développement dans notre pays. Ce facteur dépend d'une ressource naturelle limitée, irrégulière, dégradable, parfois non renouvelable et devastatrice.

Ces caractéristiques risquent d'entraver le processus du développement économique et social du pays.

La gestion rationnelle de cette ressource est primordiale pour assurer sa protection et sa maîtrise et ainsi assurer un développement durable et un environnement préservé.

La gestion rationnelle des ressources en eau s'effectue sur la base de programme de planification visant la mobilisation des ressources en eau, leur protection ainsi que leur développement.

Il a été établi des plans directeurs de mobilisation et d'utilisation pour les trois grandes régions naturelles du pays compte tenu de leur caractéristiques physiques et socio-économiques.

L'objectif de ces plans directeurs est la mise en œuvre des moyens techniques devant permettre d'assurer la maîtrise et la mobilisation des ressources afin de satisfaire au mieux les différents besoins (urbains, industriels et agricoles) en considérant leur évolution dans le temps et dans l'espace. La mobilisation actuelle a intéressé 62% du potentiel des ressources en eau de la Tunisie. L'agriculture en consomme 83% tandis que les 17% restant sont destinés à la consommation domestique, industrielle et touristique.

La stratégie de gestion des eaux du cours de cette décennie 1990- 2000 a pour objectifs :

- La mobilisation de la totalité des ressources en eau naturelle du pays actuellement identifiées de manière à répondre aux besoins en eau potable ainsi qu'à la demande en eau des secteurs agricoles, industriels et touristiques.
- Aussi la mise en évidence de nouvelles ressources en eau de surface dans les régions insuffisamment explorées et la prospection de nouvelles nappes scaturraînes.

A partir de l'an 2000 les ressources en eau conventionnelles confrontées à l'accroissement démographique et au développement socio-économique du pays, risquent de ne plus satisfaire les besoins des divers secteurs d'activité.

C'est ainsi qu'une étude "Economie d'eau l'an 2000" est en cours d'élaboration visant la protection et le développement des ressources naturelles par des mesures d'Economie d'eau dans l'exploitation et dans l'utilisation de ces ressources naturelles, et par le recours aux ressources non conventionnelles comme la réutilisation des eaux usées traitées et le dessalement des eaux saumâtres.

C'est une étude qui mettra en place une stratégie nationale de gestion d'eau comprenant :

- Les mesures de gestion d'eau évaluées économiquement et écologiquement pour combler les déficits d'eau.
- Leur ordre de priorité et leur calendrier de réalisation.

Ceci conduit à mettre en œuvre de nouvelles politiques en particulier dans les domaines économiques et techniques et à sensibiliser et préparer les différents acteurs à des approches de gestion encore difficiles à mettre en place.

A N N E X E

RESSOURCES EN EAU EN TUNISIE

• PRECIPITATIONS MOYENNES ANNUELLES	33 MILLIARDS m ³
• POTENTIEL DES RESSOURCES EN EAU SE REPARTISSANT AINSI :	4,4 MILLIARDS m ³
• EAUX DE SURFACE	2.630 Mm ³ (60%)
• EAUX SOUTERRAINES	1.725 Mm ³ (40%)
• NAPPES PHREATIQUES :	586 Mm ³
• NAPPES PROFONDES :	1.139 Mm ³

**REPARTITION REGIONALE ET MOBILISATION DES
RESSOURCES EN EAU DE SURFACE**

REGION	POTENTIEL		MOBILISEE ACTUELLEMENT	
	10 ⁸ m ³	%	10 ⁸ m ³	%
Tunisie du Nord	2.120	61	1.094	52
Tunisie du Centre	370	14	191	50
Tunisie du Sud	140	5	0	0
TOTAL EAUX DE SURFACE	2.630	100	1.285	49

**REPARTITION REGIONALE ET MOBILISATION DES
RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINES**

R E G I O N	POTENTIEL				EXPLOITÉES ACTUELLEMENT				Total	
	N. Présentiques 10^6 m^3	N. Profondes 10^6 m^3	Total 10^6 m^3	N. Présentiques 10^6 m^3	N. Profondes 10^6 m^3	TE/P 10 ⁶ m ³	TE/P 10 ⁶ m ³	TE/P 10 ⁶ m ³	Total TE/P	
TUNISIE DU NORD	325	65	390	473	27	320	90	69	47	82 %
TUNISIE DU CENTRE	194	33	227	401	27	163	94	213	80	596
TUNISIE DU SUD	67	12	79	791	46	60	89	569	79	629
TOTAL EAUX SOUTERRAINES	566	100	666	1.139	100	563	96	651	75	1.414
										82 %

N.B. : TE/P = Taux d'exploitation des ressources en eau souterraines par rapport au potentiel.

REVUE CRITIQUE DES MÉMOIRES DE MONSIEUR LE DUC DE RICQUIER

PÉRIODE	EAUX DE SURFACE						EAUX SOUTERRAINES						
	GRANDS BARRAGES		BARRAGES COLLINAIRES		LACS COLLINAIRES		ÉTUDES D'ÉPANDAGE		CES		FORAGES		POTTIS
NOMBRE	VOLUME MOB.	NOMBRE	VOLUME MOB.	NOMBRE	VOLUME MOB.	HORMEUR	VOLUME MOB.	NOMBRE	VOLUME MOB.	NOMBRE	VOLUME MOB.	POUVOIR MOB.	VOLUME MOB.
1954 - 1990	17	1.242	24	17,7	60	2,9	25	23	-	1.320	651	90.600	653
1990 - 1994	1	100	50	33,0									
1994 - 1996	4	393											
1996 - 2000	10	246											
TOTAL	38	1.981	224	117,7	1.050	52,9	2.025	70	430	2.440	1.139		563

GRANDS BARRAGES EN TUNISIE

Existantes

REGION	B. VERSANT	BARRAGES	EN SERVICE DEPUIS	VOLUME MOBILISE 10^8 m^3	SALINITE MOYENNE g/l	CAPACITE UTILE INITIALE 10^8 m^3	OBJECTIF
N O R D	ICHKEUL	Joumine Ghazala	1983 1984	136,50 14,15	0,5 1,3	130,0 11,7	P+I I
	CAP BON	Bezirk Chiba	1959	4,10	0,8	6,5	I
		Maari	1963	6,68	0,8	7,8	I
		Lebna	1968	2,55	1,0	6,9	I
			1986	9,69	0,7	30,1	I
	MILIANE	Bir Mcherga	1971	43,95	2,5	52,9	C+I
	MEDJERDA	Mallegue	1954	173,80	2,2	240,0	C+I+E
		Ben Motir	1954	43,77	0,2	57,2	P
		Kasseb	1968	50,09	0,3	81,9	P
		Bou Hertma	1976	73,01	0,3	117,5	I
		Sidi Salem	1981	447,76	1,4	555,0	C+I+P+E
		Silianna	1983	57,98	0,8	70,0	I
		Lakhmea	1966	12,07	0,6	8,0	I
C E N T R E	ZEROUD	Sidi Saad	1981	93,69	2,7	209,0	C+I+R
	MERGUEL-LIL	El Houareb	1989	42,00	1,6	37,0	C+I
	NEBHANA	Nebhana	1965	30,17	1,1	68,5	P+I

TOTAL Volume mobilisé.....1242,0 dont 70% pour la Medjerda

N.B. : Objectif des Barrages :

- I : Irrigation
- P : Potable
- C : Protection contre les crues
- E : Energie
- R : Recharge de la nappe

GRANDS BARRAGES EN TUNISIE

projetés

REGION	B. VERSANT	BARRAGES	EN SERVICE	VOLUME MOBILISE 10 ⁶ m ³	SALINITE MOYENNE g/l	CAPACITE UTILE INITIALE 10 ⁶ m ³	OBJECTIF
NORD	ICHKEUL	Sejnane	1994	100,0	0,6	122,0	P+I
		Malah	1996/2000	19,0	3,4	24,9	I
		Douimis	1996/2000	9,0	1,8	10,8	I
		Tine	1996/2000	23,0	2,5	34,8	I
	EXTREME	E. El Barrak	avant 1996	250,0	0,6	275,0	P+I
		E1 Moula	1996/2000	23,0	0,7	29,5	P+I
		E1 Kébir	1996/2000	31,0	0,6	65,9	P+I
		Zerga	1996/2000	25,0	0,4	38,2	P+I
	NORD	Ziatine	1996/2000	21,0	0,7	32,1	P+I
		Guemgoum	1996/2000	8,0	0,7	11,8	P+I
		E1 Harka	1996/2000	9,0	0,7	13,9	P+I
CENTRE	CAP BON	E1 Abid	1996/2000	4,5	-	18,4	I
		E1 Hajar	1996/2000	5,0	-	10,0	I
		R'Mel	avant 1996	23,0	2,0	57,5	I
	MILIANE	Hamma	1996/2000	6,0	1,5	12,1	C
	HEDJERDA	R'MH11	1996/2000	12,0	2 à 5	23,7	I
	BARBARA	Zouitina	avant 1996	100,0	0,3	-	P+I
		Mallila	1996/2000	30,0	-	-	P+I
	BAIECH'E	Sidi Aich	avant 1996	20,0	0,2 à 0,3	53,0	R
CENTRE	ZEROUD	Sfiaifa	1996/2000	7,5	-	8,0	R
		E1 Brek	1996/2000	13,0	-	25,0	R
TOTAL Volume mobilisé des barrages: 739,0							

N.B.: Objectif des Barrages :

- P : Potable
- I : Irrigation
- C : Protection contre les crues
- R : Recharge de la nappe

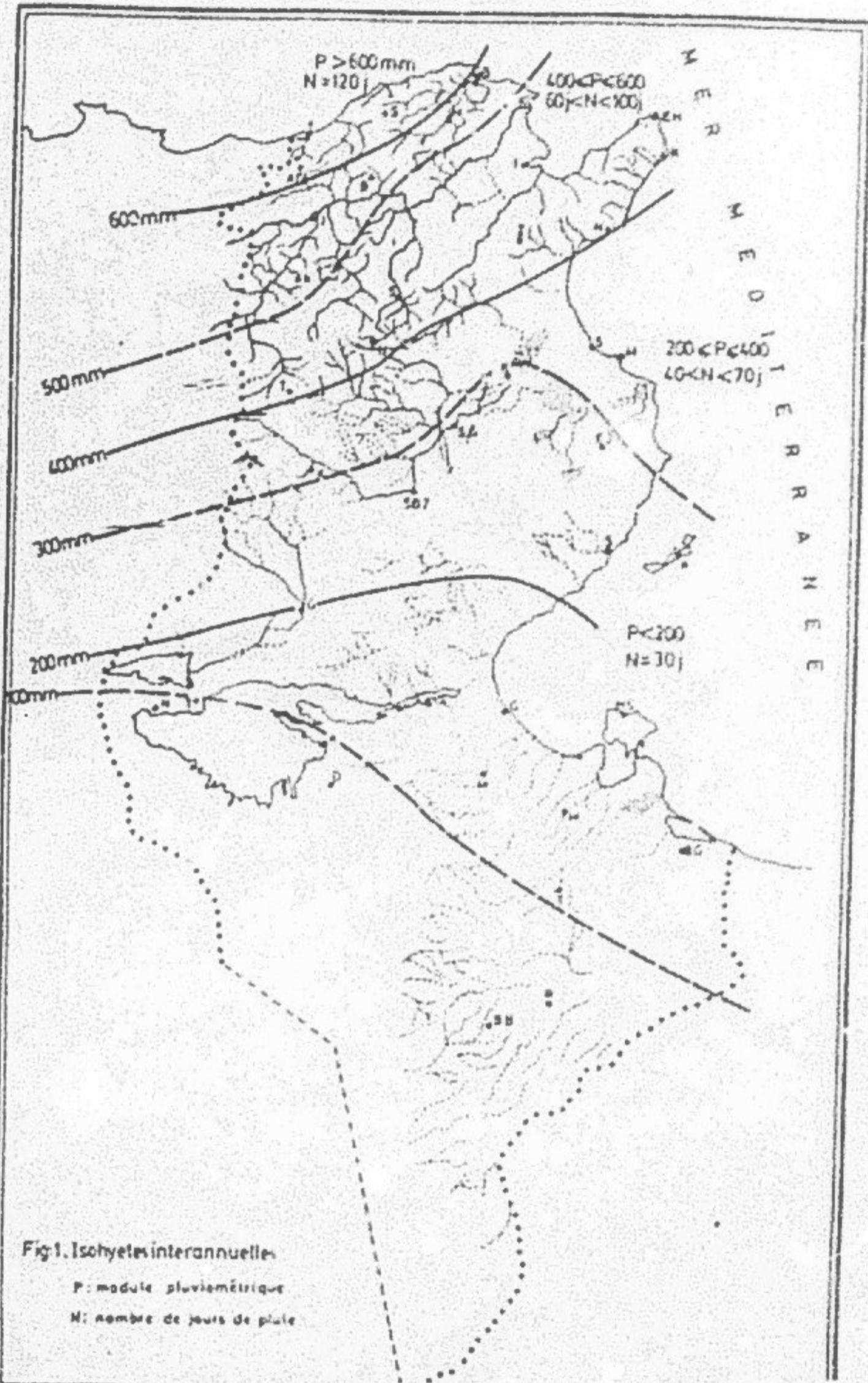


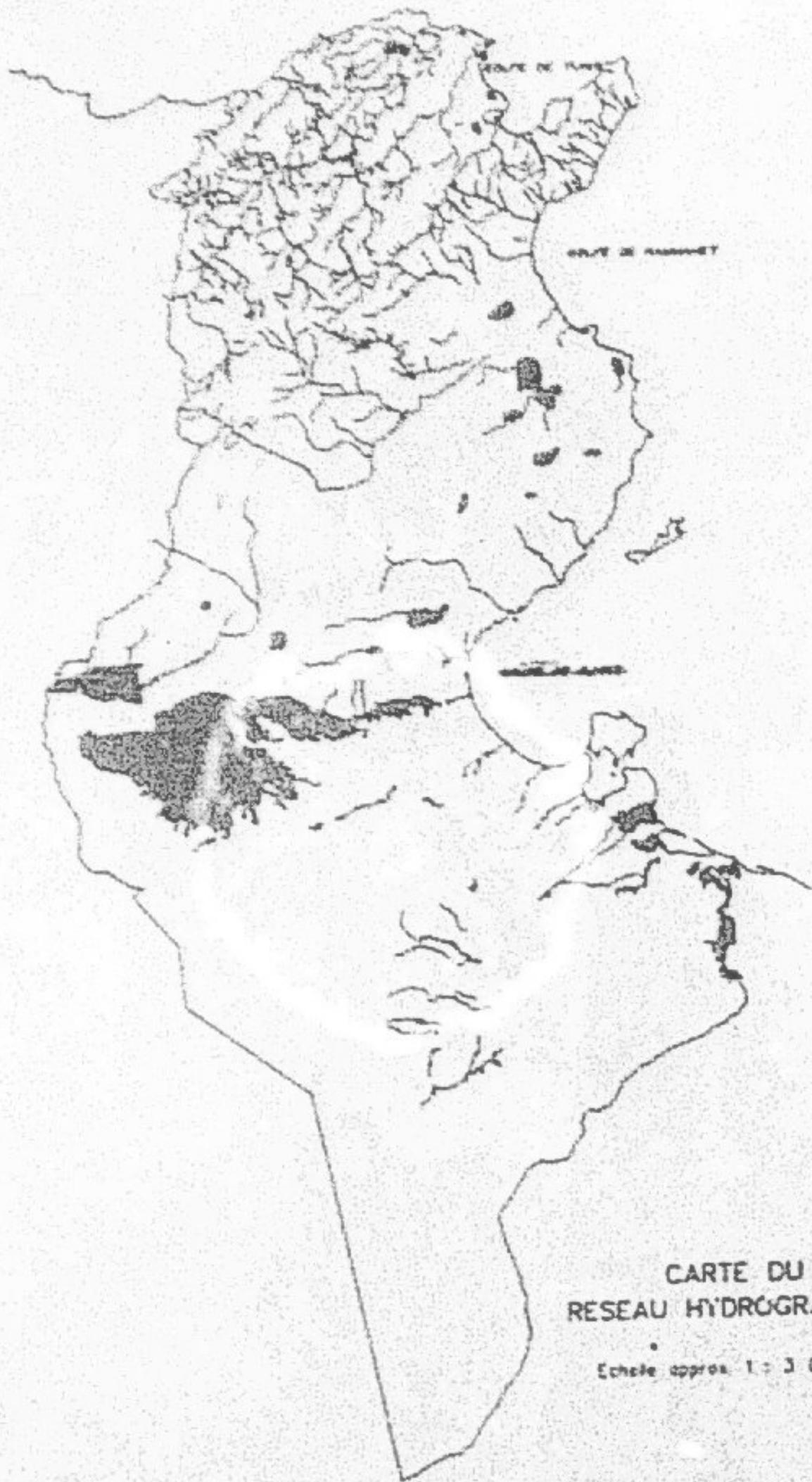
Fig.1. Isohyetes interannuelles

P : module pluviométrique

N : nombre de jours de pluie

FIGURE

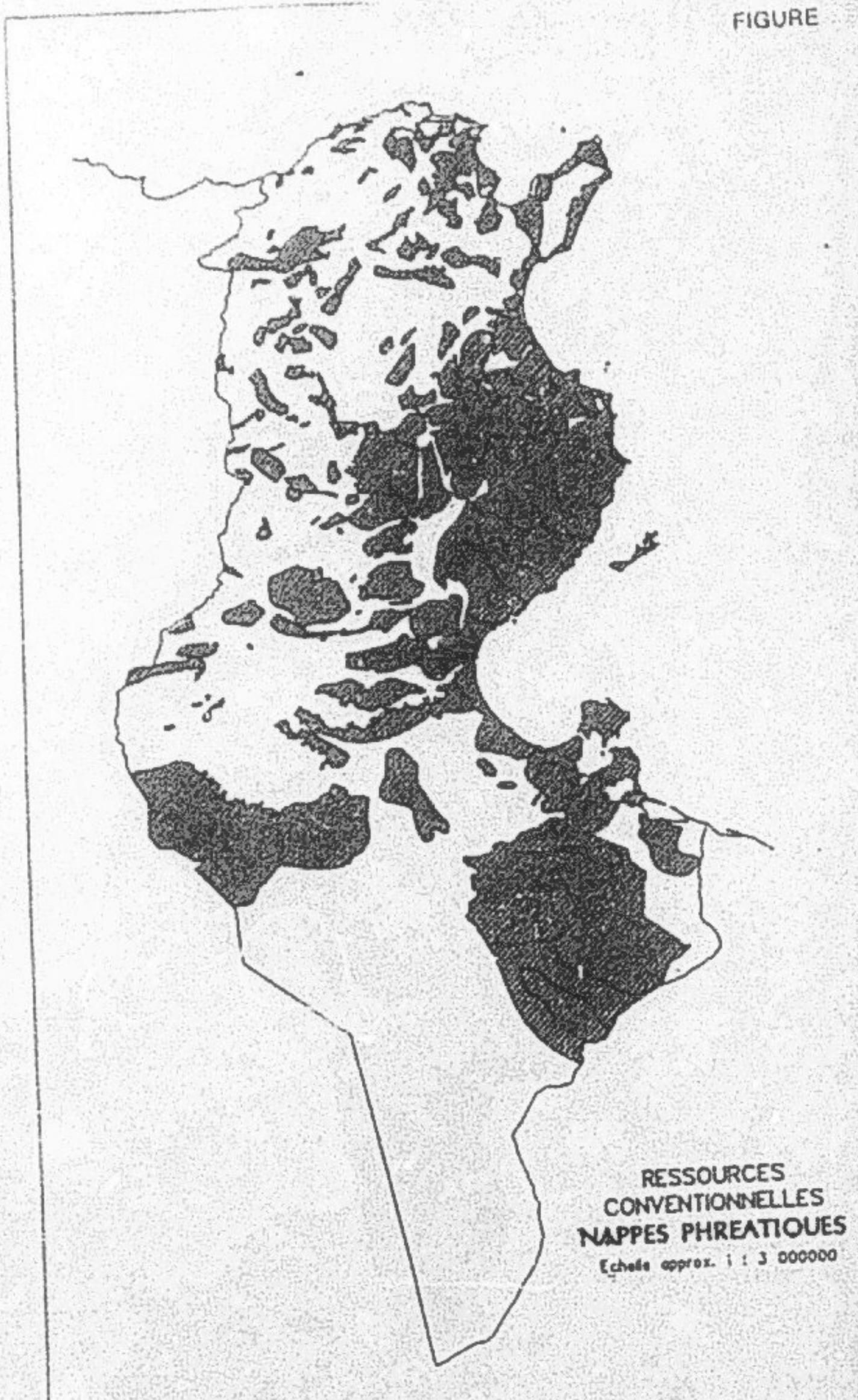
MER MEDITERRANEE



CARTE DU
RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Echelle approx. 1 : 3 000 000

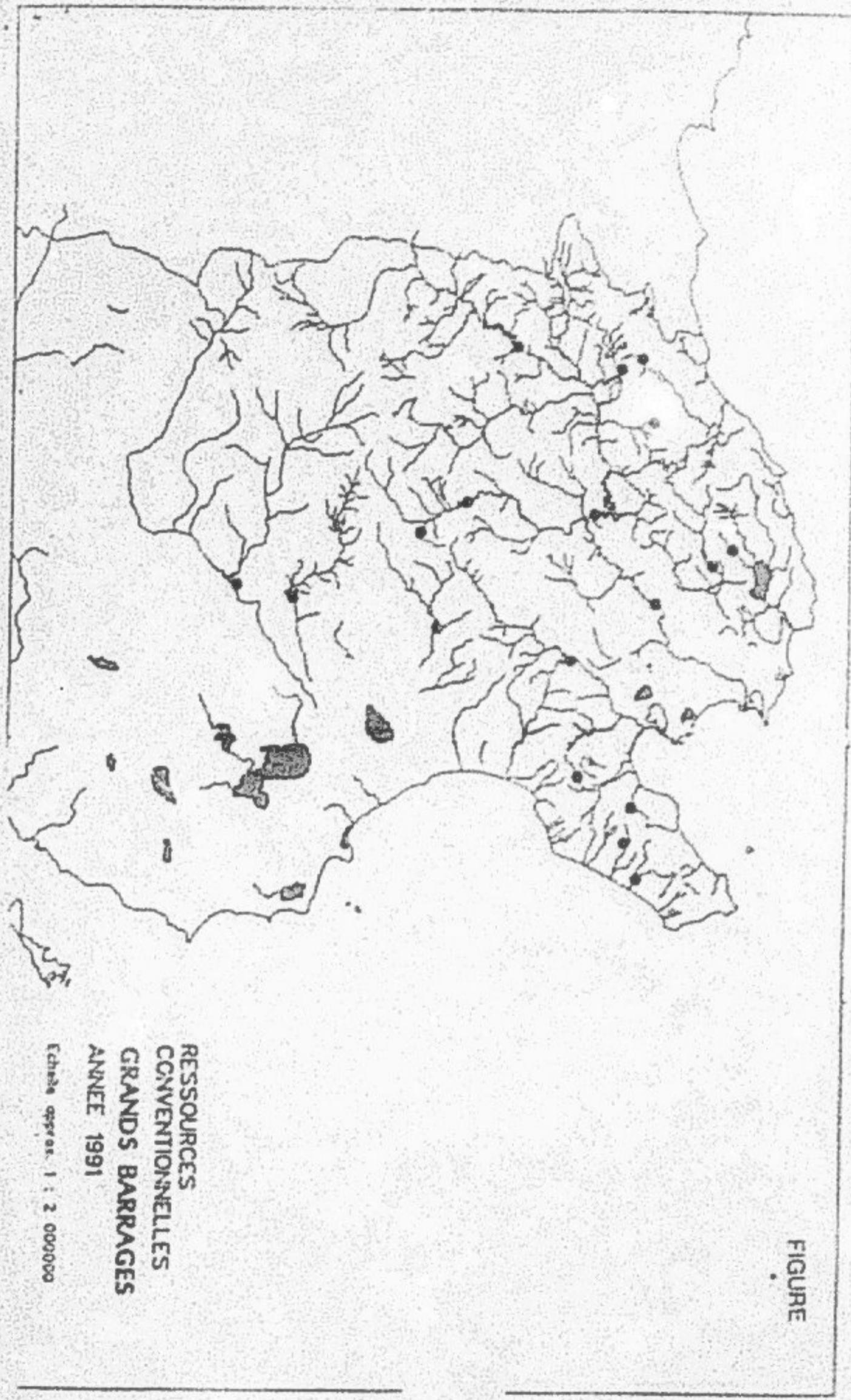
FIGURE



FIGURE



FIGURE



FIGURE



RESSOURCES
CONVENTIONNELLES
GRANDS BARRAGES
ANNEE 2000

Échelle approx. 1 : 1 000 000

FIGURE



**RESSOURCES
CONVENTIONNELLES
BARRAGES COLLINAIRES
ANNÉE 1991**

Echelle approx. 1 : 150000

FIGURE



**RESSOURCES
CONVENTIONNELLES
BARRAGES COLLINAIRES
ANNÉE 2000**

FIGURE

تونس : التقسيمات الإدارية
TUNISIE : Subdivision Administrative



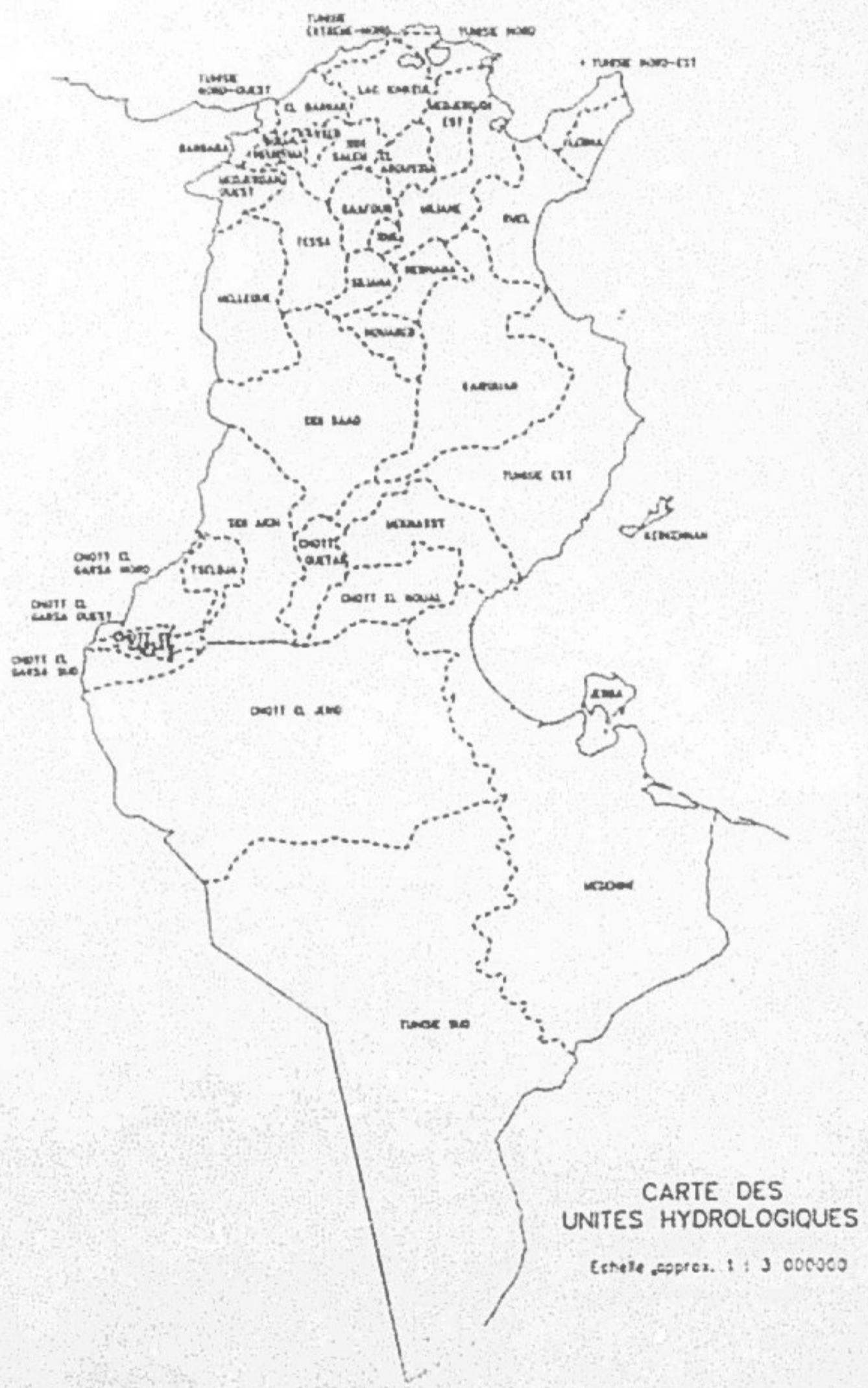


CARTE DES
UNITES ADMINISTRATIVES
-DELEGATIONS-

— LIMITE DE GOUVERNORAT
- - - - LIMITE DE DELEGATION

Echelle approx. 1 : 3 000 000

FIGURE



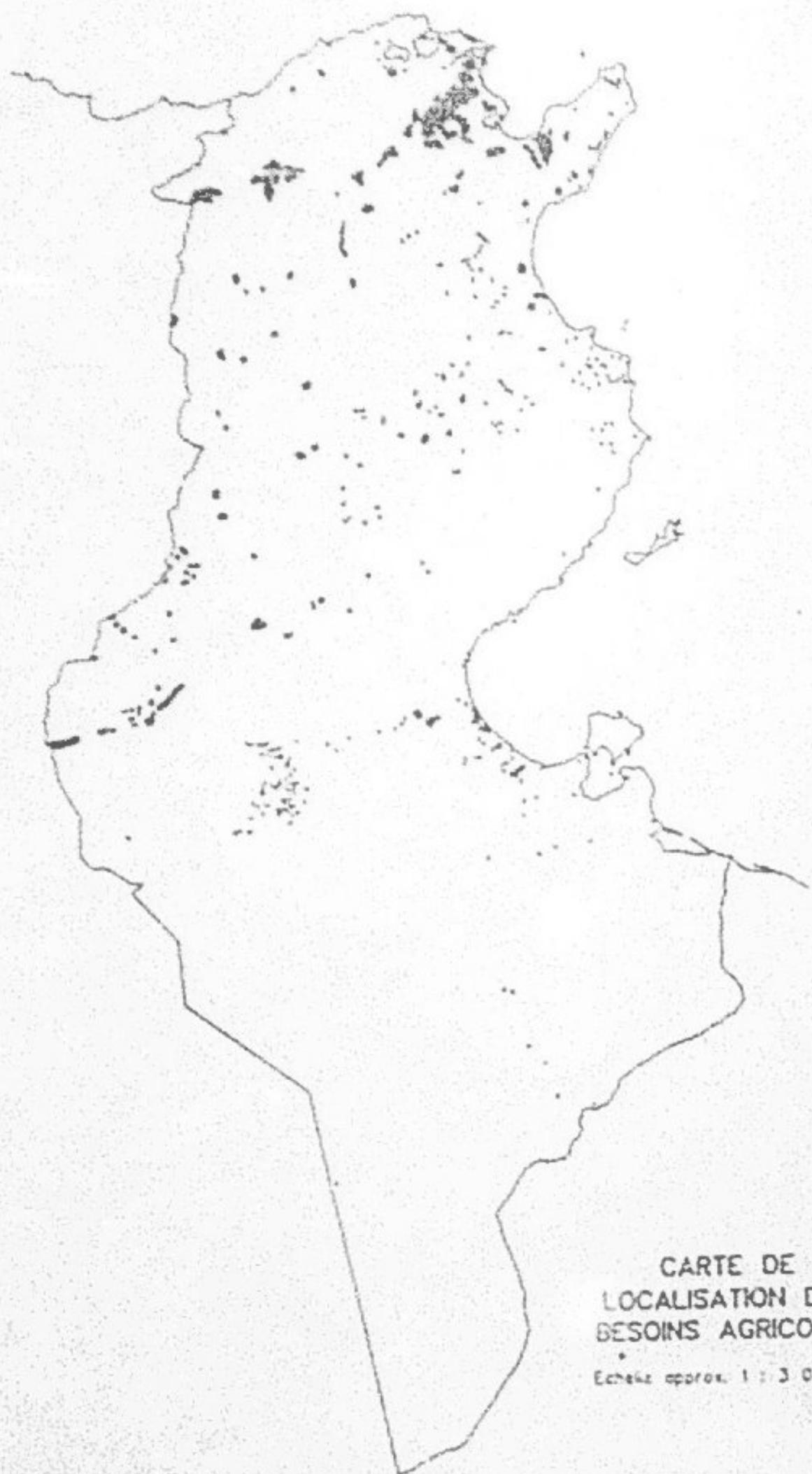
FIGURE

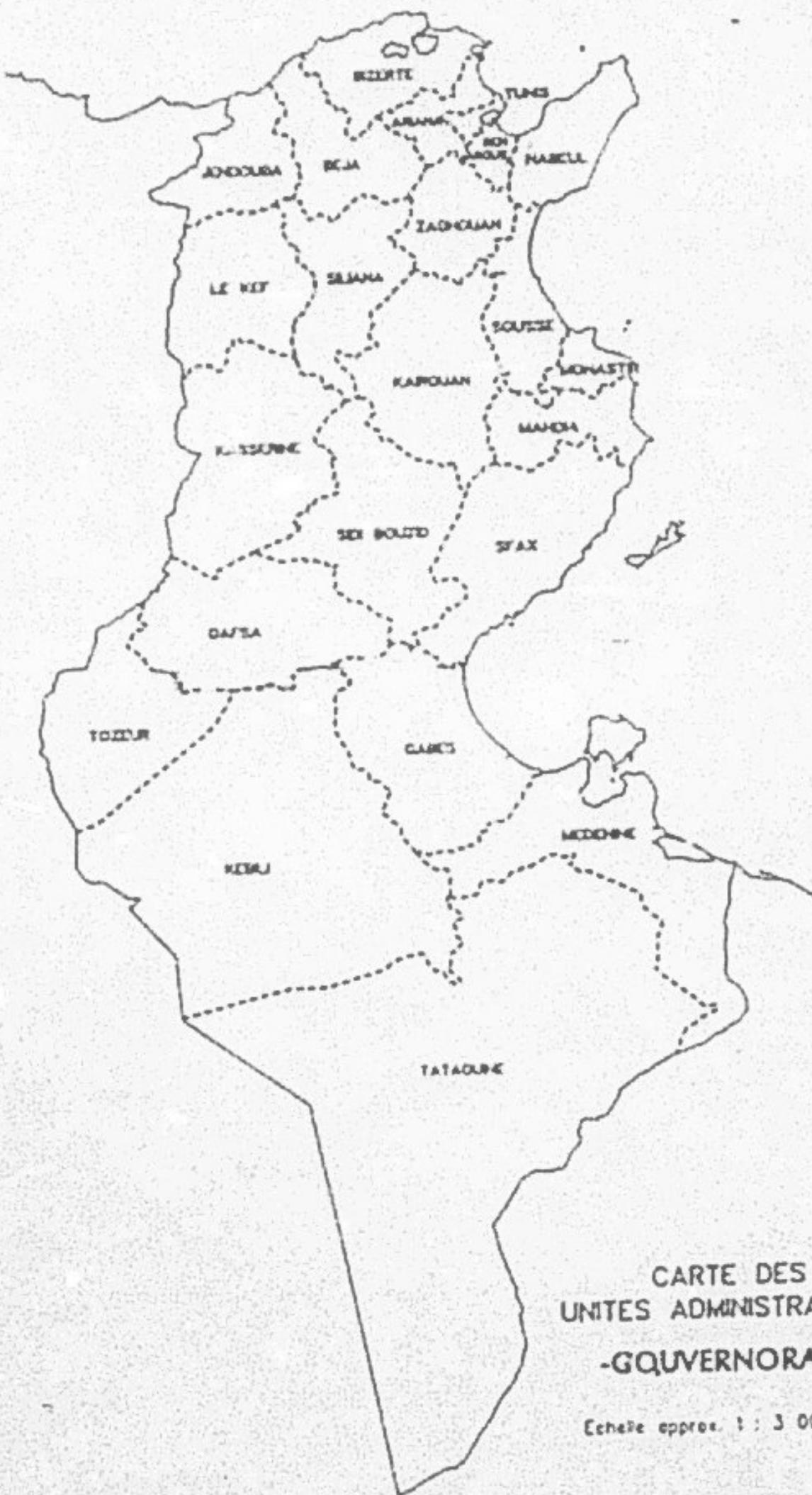


FIGURE



FIGURE





CARTE DES
UNITES ADMINISTRATIVES
-GOUVERNORATS-

Echelle approx. 1 : 3 000 000

FIN

37

VUES